COUR DE JUSTICE
DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE n° 125/25
Luxembourg, le 17 septembre 2025

Élection des juges appelés à exercer les fonctions d'avocat général au sein du Tribunal pour le traitement des demandes de décisions préjudicielles

À la suite du renouvellement partiel des membres du Tribunal de l'Union européenne [1] et l'élection du président [2], du vice-président [3] et des présidents de chambre [4] du Tribunal, les juges du Tribunal ont élu parmi eux, le 17 septembre 2025, les juges appelés à exercer les fonctions d'avocat général pour le traitement des demandes de décisions préjudicielles.

Il s'agit de :

- M^me^ Maja Brkan
- M. José Martín y Pérez de Nanclares.

M. Hervé Cassagnabère et M^me^ Louise Spangsberg Grønfeldt ont, quant à eux, été élus en tant que juges appelés à remplacer lesdits avocats généraux en cas d'empêchement.

Leur mandat couvrira la période allant du 17 septembre 2025 au 31 août 2028.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas le Tribunal.

Contact presse : Amanda Nouvel ✆ (+352) 4303 2524.

Restez connectés !

[1] Voir le communiqué de presse n°121/25 du 15 septembre 2025.

[2] Voir le communiqué de presse n°122/25 du 16 septembre 2025.

[3] Voir le communiqué de presse n°123/25 du 16 septembre 2025.

[4] Voir le communiqué de presse n°124/25 du 17 septembre 2025.